

monSOIR

INTERNET

Fred Veïsse, actrice inconnue, mais star du lip dubbing P.36

SANTÉ

Il faut bannir le bisphénol A pour les enfants

P.24


ARTS DE LA RUE
Chassepierre a une nouvelle directrice P.33

FOOTBALL

Après la victoire en France, le vrai enjeu : Cardiff P.28-29



Tous les parents font-ils de bons baby-sitters ?

Un site internet belge propose de partager la garde de ses enfants avec d'autres parents. La Ligue des familles met en garde contre certains risques.

We are all parents : c'est le nom du nouveau-né des plates-formes d'échange de services en tous genres sur internet. On connaissait AirBNB, qui permet aux particuliers de proposer la location de leur habitation à d'autres particuliers et rencontre un grand succès à travers le globe.

Le site www.weareallparents.com, lancé en mai, s'inscrit dans la même veine, sauf qu'il s'agit d'y échanger... la garde de ses enfants.

L'idée a germé dans la tête d'un couple de Français installé à Bruxelles. David Merchin explique l'origine du projet : « *En tant qu'expatriés français en Belgique, nous n'avons pas de famille à proximité pour faire garder nos deux enfants. Nous devons donc régulièrement faire appel à des voisins, des connaissances habitant dans notre quartier.* » Ils ne sont pas les seuls : dans leur entourage, beaucoup de parents « se prêtent » leurs enfants quand l'agenda l'impose. David et Laurianne décident de donner à ces réseaux sociaux de parents qui s'entraident un lieu de rassemblement : un site internet simple, efficace et entièrement gratuit où les familles s'identifient et peuvent gérer ensemble l'agenda des gardes. Un système de crédits permet de gagner des points lorsqu'on accueille des marmots chez soi, on en dépense lorsque l'on sollicite les services d'une autre famille. « *On a mis en place un système basé sur le principe d'une communauté : on donne autant que l'on reçoit* », explique David Merchin. Le site est accessible aux personnes majeures, résidant en Belgique.

Les conditions d'utilisation du site mentionnent qu'il n'est procédé à « aucune vérification quant à l'identité, l'intégrité, le caractère et/ou les bonnes mœurs des membres ». Au pays de l'affaire Dutroux, le concept fait frémir certains. « *On ne s'improvise pas garde d'enfant* », pointe la Ligue des familles.

« Le défi, c'est la confiance »

David Merchin n'éluide pas les questions liées au danger potentiel que pourrait représenter sa plate-forme : « *Il faut commencer avec des familles que l'on connaît. Quand on doit faire garder ses enfants quelques heures, c'est généralement à proximité de chez soi. On est parti du principe que l'on fait davantage confiance à des gens qui habitent près de chez soi. On incite les gens à se rencontrer quand ils ne se connaissent pas au départ. De nombreux parents font appel à des baby-sitters très jeunes qu'ils ne connaissent pas, à qui ils confient leurs enfants et les clés de leur maison et qu'ils paient au noir... Sur notre site, chaque famille peut laisser un commentaire sur le profil d'une autre famille. Le vrai défi de ce projet, c'est la confiance nécessaire entre les membres. Notre objectif est de créer de la valeur sociale, du lien.* »

Reste la question de la responsabilité en cas d'accident. « *Comme pour une fête d'anniversaire, l'assurance responsabilité civile des parents qui accueillent couvre* », avance David Merchin. Wauthier Robyns, porte-parole de l'Union professionnelle des entreprises d'assurance Assuralia, est plus nuancé (lire ci-contre) : les utilisateurs doivent jouer la prudence en informant par écrit leur assureur de leur adhésion à un tel réseau social. ■

CORENTIN DI PRIMA



QUI EST RESPONSABLE ?

« Mieux vaut prévenir son assureur »

Les nouvelles technologies de la communication génèrent une foule de nouvelles pratiques d'échanges de services. Certains commerciaux, comme les taxis partagés UberPop. D'autres davantage de l'ordre de l'entraide, sans qu'il soit question d'argent, à l'instar de « We are all parents ». « *Cette économie de partage interroge les assureurs. Ces derniers doivent se mettre au diapason d'un monde qui change. Cela peut parfois prendre un peu de temps* », explique Wauthier Robyns, porte-parole de l'Union professionnelle des entreprises d'assurance Assuralia. Les assureurs doivent donc intégrer ces nouveaux risques dans les couvertures qu'ils proposent. Qu'en est-il ici ? « *A l'instar d'autres services innovants, il n'y a pas de réponse globale en ce qui concerne ces nouvelles activités* », relève-t-il. Son conseil : « *Pour être couvert, mieux vaut être très scrupuleux dans les détails que l'on communique à son assureur. Soit ce dernier validera la couverture pour l'adhésion à ce site, soit il demandera de souscrire à une couverture supplémentaire. Dans les deux cas, il ne pourra pas dire qu'il n'était pas informé.* »

C.D.P.

Pas toujours facile de trouver le bon plan pour faire garder ses enfants. Le réseau social « weareallparents.com » propose aux parents de s'entraider en mettant en commun offres et demandes de gardes. © ARNAUD DE CREMER.

l'expert « Ça ne s'improvise pas »

Delphine Chabbert est secrétaire politique de la Ligue des familles.

Une initiative intéressante ?

La première réaction est positive : c'est toujours une bonne idée quand les citoyens s'organisent entre eux. On voit de plus en plus fleurir des initiatives solidaires, de partage, etc. La deuxième réaction, c'est de se dire que garder des enfants n'est pas la même chose que prêter une maison ou partager une machine à laver. Ce n'est pas parce qu'on a des enfants qu'on a les capacités et les compétences pour garder ceux des autres. Garder un enfant, c'est lui garantir des conditions d'accueil de qualité. C'est aussi une question d'assurance et de sécurité. Le faire à titre exceptionnel, pourquoi pas ? Mais si cela

devient une pratique régulière, nous attirons l'attention sur des questions d'encadrement et d'assurance. Ce n'est pas une concurrence pour nous.

Quelle est la différence avec votre service de baby-sitting ?

Nous avons une grande expérience dans le secteur depuis longtemps. Tous nos baby-sitters (1.500) sont accueillis, formés, encadrés et supervisés. Les prestations sont rémunérées et évaluées à la fois par le baby-sitter et les parents. Nous proposons une assurance spécifique pour chaque prestation qui va du baby-sitting classique au fait d'aller chercher ou conduire les enfants à l'école, à un club de sport, etc. Ces prestations - rémunérées - ne peuvent excéder 8 h par semaine. Au-delà, c'est considéré comme du travail et il faut

payer des cotisations.

Vous mettez en garde quand même... On veut juste attirer l'attention sur le fait qu'on ne s'improvise pas garde d'enfants. Avec ce système, on confie ses enfants à des gens qu'on ne connaît pas et qui ont des choix éducatifs différents d'une famille à l'autre. Certains occuperont les enfants intelligemment, d'autres se contenteront de les placer devant un écran sans aucun contrôle. Dans une prestation classique, le baby-sitter s'adapte à la famille. Avec cette nouvelle initiative, c'est plutôt l'enfant qui va devoir s'adapter à la famille qui l'accueille. Ce qui peut être très intéressant, il faut juste être prudent et savoir à quoi on s'engage. ■

Propos recueillis par PHILIPPE DE BOECK